

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)

Offre n° O032250930000302

Publiée le 05/08/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de condom

Lieu de travail : 38 rue jean jaurès, Condom (Gers (32))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Durée de la mission : 15 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Agent de services polyvalent en milieu rural](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet

Rémunération indicative : 1801.74 € Brut (salaire de référence Ajoint Technique 1er échelon) + IFSE + CIA Fin d'année

Descriptif de l'emploi :

L'agent technique assure l'ensemble des tâches d'entretien de la voirie communale.

Il assure également la mise en œuvre de l'aspect logistique des manifestations et événements dans le respect des normes de sécurité.

Il est emmené à travailler dans l'ensemble des services techniques de la ville en tant que de besoin.

Il veille au bon fonctionnement des installations et au respect des règles de sécurité et des recommandations.

Missions / conditions d'exercice :

En tant qu'agent de la voirie communale :

- Effectuer des opérations de petit terrassement et de déblaiement
- Poser, remplacer et remettre en état des éléments de chaussée, de voirie (mobilier, signalétique, décoration) et de réseau (canalisation d'eau et d'assainissement)
- Réparer et reboucher des dégradations du revêtement routier
- Dégager et nettoyer les voies et les espaces publics (balayage, enlèvement et évacuation des déchets, déneigement, salage, feuilles et branches mortes, regards d'eau pluviale)
- Conduire des engins de chantier et en assurer l'entretien
- Exécuter les travaux d'entretien courant pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'utilisateur des conditions de sécurité et de confort définies. Mettre en œuvre des actions d'exploitation du patrimoine de voirie, afin de garantir la sécurité des déplacements et d'optimiser l'utilisation du réseau
- Transporter du matériel

Manifestations:

- Assurer la mise en place des manifestations communales et intercommunales
- Assurer des missions de livraison, montage, démontage et déménagements
- Entretenir les stocks de matériel utilisé
- Mettre en œuvre les consignes de sécurité définies pour les agents et les biens

Polyvalence:

- Il est amené à travailler dans l'ensemble des services techniques de la ville en tant que de besoin.

Profils recherchés :

Expérience souhaitée

- Permis B obligatoire

- Le permis Poids lourd serait un plus

- SAVOIR FAIRE :

- * Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
- * Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.

- SAVOIR ETRE :

- * Savoir rendre compte de son activité.
- * Bonne condition physique.
- * Sens du travail en équipe.
- * Esprit d'initiative et autonomie.
- * Rigueur dans les consignes.
- * Qualités relationnelles.
- * Sens du service public.

- * Cadre emplois des adjoints techniques(catégorie C)

- * Relations hiérarchique : Directeur des services techniques, Adjoints au Directeur des Services Techniques, usagers ...

25 jours de congés + 29 RTT par an

Contact et modalités de candidature

Contact : 0562284630

Informations complémentaires :
CV + lettre de motivation

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o032250930000302-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.